

Présents : Mme Chauvet (APEIU), Mme Dalbin (APEIU), Mme Desbrée (APEIU), Mme Fauroux Carrié (APEIU), Mme Tesson (APEIU), M Tomasi (APEIU), Mme Sartres (APEIU), Mme Villemot (APEIU), Mme Argaut, Mme Calas, M Chéret, Mme Cros, Mme Delas, Mme Esquembre, Mme Maury Maisonneuve (enseignants), Mme Puntil (directrice), Mme Canouet (Directrice ALAE maternelle), M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse) et M. Péré (Maire).

Excusés : M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale), Mmes Azizi, Basire, Fernandes, Jarno, Lafont, Lagroue, Mataix, Millon et Navarro (enseignantes).

Début du conseil d'école à 17h35

Projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire : La fusion éventuelle des deux écoles avec une direction unique pour créer une école primaire doit être décidée, entre autres, en concertation entre les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les élus municipaux sous forme d'un vote lors d'un conseil d'école. Une seule association de parents d'élèves ouverte aux parents de la petite section au CM2 serait nécessaire, avec toujours autant de représentants au conseil d'école (1 par classe). De même, les coopératives scolaires pourraient fusionner avec un seul mandataire sans que cela soit obligatoire. Les enseignants des deux écoles se sont réunis préalablement pour réfléchir au projet de fusion, les deux conseils des maîtres ont voté à l'unanimité pour. Depuis la rentrée des classes, les deux écoles fonctionnent comme une école primaire et cela se déroule globalement bien. Il existe des avantages et des inconvénients à fusionner les écoles. Avantages : les deux écoles ont des bâtiments compatibles avec une fusion, une direction totalement déchargée d'enseignement permettrait d'avoir un interlocuteur unique disponible toute la semaine de la PS au CM2, il n'y aurait pas de formalités pour les familles lors du passage en CP, les projets de liaison GS/CP seraient facilités, une plus grande souplesse pédagogique serait possible. Inconvénients : le nombre important de classes et d'élèves (15 classes et 388 élèves à ce jour), la gestion d'une équipe nombreuse et complexe (enseignants, atsem, aesh) au quotidien, des effectifs globalisés avec une gestion des effectifs plus souple, des réunions avec un très grand nombre de personnes, les conseils d'école par exemple. Les représentants de parents élus auraient souhaité organiser une consultation de tous les parents des deux écoles et avoir plus d'informations sur les conséquences de cette fusion (réversibilité, conséquences sur les subventions incidence sur les ouvertures et fermetures de classes) en amont du vote, c'est pourquoi ils ont choisi de s'abstenir. En effet, ils pensaient que c'était un temps d'échange autour de la fusion et que le vote aurait lieu ultérieurement. La Mairie se renseignera auprès d'autres communes (Saint Jean par exemple) afin de mieux connaître les conséquences d'une fusion.

Le vote à mains levées, puisque personne ne s'y oppose, est accepté :

- Abstentions : 8 (représentants de parents d'élèves)
- Votes contre : 0
- Votes pour : 10 (M le Maire, M Feuillerat et les enseignants)

Le Conseil d'école valide la possibilité de fusionner les deux écoles en une école primaire avec direction unique.

Bilan des exercices PPMS (plan particulier de mise en sûreté) : L'exercice PPMS « alerte-intrusion » a eu lieu en octobre et l'exercice de confinement face aux risques majeurs en janvier. Un exercice incendie a également eu lieu en septembre et un second sera organisé d'ici la fin de l'année. Le nouveau système d'alerte pour le PPMS « alerte-intrusion » a été testé pour la 1^{ère} fois en présence de la gendarmerie et il a été jugé satisfaisant (entendu par l'ensemble du groupe scolaire). Par contre, le signal de l'exercice de confinement pose problème car il n'est pas audible par les classes. Une corne de brume plus puissante est nécessaire, la Mairie se renseignera pour voir ce qui peut être proposé. Ces exercices sont expliqués en classe par les enseignants afin de rassurer les élèves.

Propreté de l'école et remplacement des consommables (savon, essuie-main) : Les agents techniques font leur travail sérieusement. Malgré cela, elles n'ont pas toujours le temps de nettoyer les classes de manière satisfaisante. Parfois le sol est balayé mais non lavé et la poussière des étagères n'est faite que lors des vacances. Dans le cadre du protocole sanitaire, les élèves doivent se laver les mains très fréquemment. A la demande des parents élus et des écoles, la mairie a rapidement remplacé le savon afin qu'il soit moins irritant pour les mains des enfants. Avec le froid, le médecin scolaire a recommandé qu'ils s'essuient soigneusement les mains après lavage pour éviter des rougeurs et gerçures. Toutefois, la qualité variable des essuie-mains en papier ne le permet pas toujours. Il arrive souvent qu'il n'y ait pas de savon ou de papier dans les toilettes, même le matin. Afin de respecter les contraintes supplémentaires dues au protocole sanitaire, la mairie a fait appel à des personnels de l'association Le Tremplin. Ces personnes ont besoin de temps pour être opérationnelles. De plus, avec la crise sanitaire, la désinfection prend plus de temps qu'auparavant au détriment de certaines autres tâches. La responsable des agents techniques fera le nécessaire pour qu'il y ait suffisamment d'essuie-mains et de savon.

Protocole sanitaire et possibilité que les enseignantes et ATSEM aient des masques inclusifs à la maternelle (question APEIU) : Le protocole en vigueur intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus. Certains points sont constants : lavage des mains fréquent, distanciation physique, création de groupes (2 à la maternelle et 2 à l'élémentaire) sans contacts pour éviter le brassage, port du masque obligatoire pour les personnels en intérieur et extérieur ainsi que pour les élèves d'élémentaire, etc. Dernièrement le sport en intérieur a été interdit et de nouvelles conditions s'appliquent pour la restauration scolaire.

Il existe des masques inclusifs en tissu comportant une fenêtre transparente qui permettent de voir les mouvements des lèvres. Ils pourraient être utiles à certains moments, séances de phonologie par exemple. Ces masques sont distribués par l'Education Nationale aux enseignants accueillant des élèves malentendants. La possibilité d'une commande sur le budget de fonctionnement va être étudiée par l'équipe enseignante.

Bibliothèque : modalités de sollicitation des parents pour être bénévole (question APEIU) : des parents bénévoles viennent hors présence des élèves pour ranger les livres, les couvrir, les référencer dans le logiciel de prêt, etc. Tout parent avec un casier judiciaire vierge peut devenir bénévole. Les parents d'élèves de l'élémentaire sont sollicités lors des réunions de rentrée en septembre. L'APEIU propose la réalisation et la diffusion d'un dépliant explicatif afin de susciter des candidatures. Ce prospectus est validé par l'école et une date de diffusion sera décidée en concertation avec les bénévoles actuels.

Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE : L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, du loto, des bénéfices de la kermesse et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif inchangé depuis des années et harmonisé maternelle/élémentaire est suggéré.

Les tableaux ci-dessous indiquent les derniers mouvements sur les comptes des coopératives scolaires.

Elémentaire	CRÉDIT	DÉBIT
Solde au 05/11/2020	+ 13 694,86 €	
Participation familles	70 €	
Achat matériel bibliothèque		88 €
Transports sorties scolaires		366 €
Projets (sciences, EPS, etc.)		7,96 €
Solde au 26/01/2021	+ 13 302,90 €	

Maternelle	CRÉDIT	DÉBIT
Solde au 05/11/2020	+ 9 107,34 €	
Participation familles	2 280 €	
Don APEIU	109,80 €	
Sorties scolaires		168 €
Transports sorties scolaires		290 €
Projets (sciences, EPS, etc.)		280,38 €
Spectacle de marionnettes (Noël)		890 €
Achat cadeau Noël enfants (livre)		1 055,62 €
Adhésion OCCE et assurance		338,91 €
Achat livres bibliothèque		307 €
Solde au 26/01/2021	+ 8 167,23 €	

Interdiction de l'EPS en intérieur / solutions de remplacement (question APEIU) : Avec le renforcement du protocole sanitaire, l'EPS en intérieur est interdit depuis le 18/01/21. Il peut être remplacé par des séances de sport en extérieur quand le plateau technique le permet ou par des séances théoriques (explications ou création de règles, visionnage de vidéos, relations sciences/alimentation/EPS, débat de vie de classe sur des souhaits/problèmes rencontrés en sport,...) ou par des séances d'une autre matière. Les activités de motricité en maternelle sont autorisées.

Spectacles et sorties scolaires : solutions de remplacement (question APEIU) : En octobre, la classe de PS/MS de Mme Jarno a pu aller à la ferme et les classes de CM1 sont allées au parc de la Préhistoire. Pour Noël, le spectacle de marionnettes à destination des élèves de maternelle a pu avoir lieu à l'école en respectant les règles de sécurité. Depuis le confinement de novembre, les lieux culturels (musées, salles de spectacles, cinémas, théâtres, etc.) sont fermés. L'école essaie de proposer des captations de spectacles ou des visites virtuelles. Si le protocole sanitaire le permet, il y aura des interventions de la ludothèque (maternelle), du CNES pour un projet sur l'espace des classes de CM et la suite du projet artistique interrompu l'an dernier à cause du premier confinement pour les CM2.

Kermesse de fin d'année (question APEIU) : A ce jour, nous n'avons aucune visibilité pour savoir si le contexte de pandémie et le protocole sanitaire permettront d'organiser une kermesse de fin d'année et dans quelles conditions. A minima, une journée festive pour les enfants sera organisée si c'est possible.

Organisation des photographies scolaires (question APEIU) : Les photographies scolaires sont repoussées au mois de mai (18/05 pour l'élémentaire et 20/05 pour la maternelle). En fonction du protocole sanitaire qui sera en vigueur à cette date, les photos de classe seront réalisées en prises de vues réelles ou sous la forme d'un « trombinoscope ». Les commandes et paiements se feront par Internet.

Difficultés d'utilisation de la classe mobile dues aux problèmes de connexion à Internet : La classe mobile est peu utilisée car la connexion Internet limitée de l'école ne permet pas de connecter tous les ordinateurs portables en même temps. Les recherches documentaires, travail sur l'ENT (blog) ou sur les ressources pédagogiques en ligne auxquelles l'école est abonnée ne sont donc pas possibles. Le service de maintenance informatique a été sollicité à de nombreuses reprises mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée à ce jour. L'école n'est pour l'instant pas reliée à la fibre. La Mairie va se rapprocher de la société qui gère la maintenance informatique afin de rechercher une solution.

Eclairage du chemin d'accès à l'école, résultats de l'étude prévue et sécurité aux abords de l'école (question APEIU) : L'installation d'un éclairage photovoltaïque est à l'étude. Il devrait être réalisé en régie municipale d'ici la fin de l'année scolaire. Les parents élus font remarquer que l'intensité lumineuse des lampadaires de l'avenue des hortensias est faible, cela est gênant pour la sécurité aux abords de l'école l'hiver. Ils demandent si l'intensité lumineuse des lampadaires en face des écoles et de la crèche pourrait être augmentée de 17h à 19h. La Mairie prend note de ce problème et va étudier la faisabilité technique de cette

proposition. Le ralentisseur de l'avenue des hortensias situé devant l'école doit être refait aux prochaines vacances pour le surélever car il n'est pas à ce jour suffisamment efficace

Solutions pour ombrager la cour de la maternelle (question APEIU) : 7 arbres ont été plantés dans la cour de la maternelle, en complément des 2 arbres existants. Le préau permet aussi d'avoir une zone ombragée. Il est nécessaire d'attendre qu'ils poussent pour que l'ombre soit maximale.

Disponibilité du local à vélo de la maternelle (question APEIU) : Actuellement, plus d'enfants viennent à l'école en trottinette ou à vélo (effet du télétravail par exemple). Certains jours, le local à vélo situé sous le préau de la maternelle est encombré. La place disponible dans le local à vélo sera surveillée pour voir si ce phénomène est durable et la Mairie en mettra en place un second ailleurs si nécessaire, le premier ne pouvant être agrandi.

Mise en place d'un Pédibus ou Cyclobus (question APEIU) : Les représentants des parents d'élèves proposent la création d'une ou plusieurs lignes de pédibus ou de cyclobus. Il s'agit d'un ramassage scolaire à pied ou à vélo, encadré par des bénévoles, qui peut avoir lieu une ou plusieurs fois par semaine. Toulouse Métropole et la Maison du vélo peuvent accompagner ce projet. Il serait nécessaire d'envoyer aux familles un questionnaire réalisé par Toulouse Métropole pour identifier le tracé d'un trajet et des bénévoles. La Mairie soutient tous les modes de déplacement doux et est favorable à ce projet. L'école pourra distribuer la brochure explicative et le courrier de l'APEIU demandant aux parents d'élèves l'autorisation d'utiliser leur adresse de messagerie électronique afin de leur envoyer le questionnaire.

Restauration scolaire :

- **Nouvelle organisation du service suite aux annonces gouvernementales et solutions de compensation prévues si la cantine devait fermer (question APEIU)** : Depuis le 25/01, les classes de PS, PS/MS et CP (soit 3 classes à la maternelle et 2 classes à l'élémentaire) ont leur pause méridienne de 11h30 à 13h30. Les autres classes conservant les horaires habituels (11h45 à 13h45). Les horaires de l'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont été adaptés par les enseignants afin de permettre cette nouvelle organisation. Les élèves de maternelle et les CP bénéficient de 45 mn pour manger et les élèves de CE et CM d'environ 30 mn. A la maternelle, il y a deux services et la salle est séparée en 3 zones. A l'élémentaire, il y a 2 classes dans chacune des 2 salles avec une rotation pour les services. Les élèves mangent toujours à la même place, avec uniquement des camarades de leur classe. Les classes ne se croisent pas et les distances entre classes partageant une même salle sont conformes aux exigences du protocole.

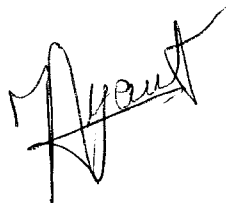
- **Nombre d'enfants inscrits par rapport au nombre de présents (question APEIU)** : Quand des enfants non-inscrits au préalable mangent à la cantine, cela pose des problèmes pour la quantité de nourriture (notamment pour se resservir) qui n'a pu être anticipée correctement. Depuis le 1^{er} conseil d'école, la situation s'est normalisée avec un retour à des chiffres habituels. Les agents de la Mairie qui gèrent l'Espace famille ont fait un rappel général aux parents et contactent plus particulièrement ceux qui le font trop souvent. Les représentants de parents d'élèves suggèrent qu'une tarification maximale soit appliquée lors d'abus manifestes pour décourager cette pratique.

- **Maternelle : proposition anti-gaspillage des parents et projet potager (question APEIU)** : les déchets des repas sont triés certains jours, aussi bien à la maternelle qu'à l'élémentaire, avec l'aide d'un animateur de l'ALAE. Cela est facilité par le service au plateau. Ces déchets sont ensuite mis dans les composteurs qui ont été installés par la Mairie et le compost est utilisé pour les carrés de jardinage (potager ou fleurs) des deux écoles.

Stationnement PMR (question APEIU) : la place de stationnement réservée aux personnes handicapées est actuellement bloquée par des barrières à cause de Vigipirate. Les agents de la police municipale qui surveillent les abords de l'école lors des entrées et sorties, la débloquent au cas par cas si besoin. Toute personne souhaitant utiliser cette place peut se rapprocher de la police municipale.

Fin du conseil d'école à 19h45. Prochain conseil d'école le 08 juin 2021 à 17h30.

La secrétaire de séance, Mme Argaut



La directrice, Mme Puntill

